



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme

Service des travaux publics
Division des bâtiments
495, rue Filion

TYPE DE POSTE

Poste cadre
Permanent
(R-1167)
Affichage interne et externe

HORAIRE

39 h / semaine
Horaire de travail du lundi au
vendredi.

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances collectives et régime
de retraite à prestations
déterminées dès l'entrée en poste!

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Employés cols bleus

RÉMUNÉRATION

De 89 618 \$ à 112 023 \$
annuellement
Classe 3 – 39h

DATES POUR POSTULER

Du 13 au 27 novembre 2025

vsj.ca/emplois

CONTREMAÎTRE (DIVISION DES BÂTIMENTS) Service des travaux publics

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!

POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Pour une vie équilibrée :

- ✓ Conciliation travail-vie;
- ✓ Congés fériés et mobiles (en plus des vacances annuelles);

Pour prioriser votre santé et votre bien-être :

- ✓ Assurances collectives payées à 60% par l'employeur;
- ✓ Banque santé et mieux-être de 1 000\$ par année;
- ✓ Accès à un service de télémédecine pour vous et votre famille;
- ✓ Programme d'aide aux employés (PAE) également pour vous et votre famille;

Pour votre futur :

- ✓ Régime de retraite (l'un des meilleurs!);
- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière.

Et plus encore!

VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Relevant du directeur du Service des travaux publics, le contremaître est responsable des travaux d'entretien des bâtiments (salubrité, mécanique, électricité, menuiserie et peinture), du mobilier urbain, des parcs-écoles, des piscines et des jeux d'eau. Il organise et supervise la qualité du travail de ses équipes et s'assure de l'utilisation performante des ressources humaines, matérielles et financières disponibles. Il est principalement responsable de l'entretien et de la réparation de la voie publique et du déblaiement et enlèvement de la neige en période hivernale.

MISSION ET OBJECTIFS

Activités de gestion générale

- Contrôler le rendement qualitatif et quantitatif de ses employés et recommander à son supérieur les mesures à entreprendre;
- Vérifier les feuilles de temps de ses employés, s'assurer d'obtenir les justifications nécessaires dans les cas d'absences et entreprendre les mesures appropriées pour assurer une productivité maximale;
- Rapporter périodiquement à son supérieur l'état d'avancement des travaux dont il a la charge;
- Collaborer à la préparation du budget de la Division;
- Assurer sa disponibilité lors d'urgence, en rotation avec les autres contremaîtres du Service, pour tout type de problèmes pouvant survenir en dehors des heures normales de travail et effectuer, en rotation avec les autres contremaîtres du Service des travaux publics, des périodes de garde afin d'assurer la présence du personnel requis et les services nécessaires lors d'appels d'urgence;
- Élaborer un échéancier des travaux à effectuer pendant l'année;
- Assurer une coordination entre les travaux effectués par son personnel et ceux relevant des autres contremaîtres;
- Superviser les travaux effectués par des entrepreneurs dans le cadre des activités de la Division;
- Veiller au respect des dispositions des conventions collectives en vigueur;
- Veiller au développement et à la formation de son personnel;
- S'assurer que les travaux soient exécutés conformément aux mesures de sécurité réglementaires et assumer la responsabilité immédiate des enquêtes d'accident et rapports d'événement en matière de SST;
- Préparer les requêtes pour les achats relevant de la Division, déterminer l'appropriation budgétaire et soumettre les formulaires pour approbation, selon la procédure en vigueur;
- Assurer le suivi des requêtes des citoyens et autres requérants (vérification sur place, rencontre avec le citoyen, élaboration des solutions, travaux correctifs);
- Préparer des estimations pour divers travaux;

Activités de gestion spécifique

- Préparer des estimations pour divers travaux d'aménagement et d'entretien en regard de son domaine d'activités;
- Déterminer et superviser la programmation des travaux d'électricité, de plomberie, d'entretien de la machinerie fixe, d'entretien des parcomètres et distributrices et des feux de circulation en tenant compte de leur urgence, de la disponibilité des matériaux, etc.;
- Encadrer l'exécution des contrats d'entretien du réseau d'éclairage public confiés à l'entreprise privée;
- Superviser les travaux saisonniers tels que l'entretien des équipements mécaniques dans les arénas en collaboration avec le contremaître aux arénas et aux plateaux sportifs;
- Coordonner les inspections avec les inspecteurs gouvernementaux;
- Superviser les travaux dans les édifices municipaux (entretien et réparation des systèmes de chauffage, de climatisation, de réfrigération ou d'autres systèmes de ventilation);
- Implanter un programme d'entretien et de vérification des systèmes électriques, systèmes de contrôle en réfrigération et chauffage, etc.;
- S'assurer, en collaboration avec le maître-électricien, du respect des normes du RBQ et de la levée des permis nécessaires aux installations de nouveaux aménagements de systèmes électriques;
- Collaborer, avec l'entreprise privée, à la vérification annuelle des chambres à haute tension et des groupes électrogènes;

- Superviser l'exécution des travaux d'entretien, de réparation, de rénovation des systèmes d'éclairage dans les édifices municipaux et de l'éclairage de rues, de parcs et terrains de jeux, ainsi que ceux des systèmes de filtration des piscines;
- Superviser les travaux d'entretien, de rénovation et de construction pour l'ensemble des bâtiments de la Ville, des parcs, des terrains de jeux, des places publiques ainsi que le mobilier urbain;
- Déterminer la programmation et superviser les travaux de peinture et d'entretien en tenant compte de leur urgence, de la disponibilité des matériaux, etc.;
- Barricader, lorsque requis, les bâtiments appartenant à la Ville, ainsi que d'autres bâtiments qui lui sont indiqués par les Services de la sécurité incendie et de la police;
- Superviser les activités de dératisation et de traitement contre les parasites dans les édifices de la Ville;
- S'assurer que le marquage de la voie publique et des stationnements municipaux soit exécuté dans le respect des normes du Guide de signalisation du ministère des Transports du Québec.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Est titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une qualification pertinente en lien avec les bâtiments. Toute combinaison pertinente de formation et d'expérience pourra être considérée. À noter qu'une formation dans le domaine de la plomberie sera considéré comme un atout;
- Détient un certificat de compétence compagnon dans son domaine d'expertise;
- Possède de trois à cinq années d'expérience dans un poste de gestion en milieu municipal;
- Détient un permis de conduire valide de classe 5;
- Détient une carte ASP (un atout).

LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Démonstre de fortes habiletés en planification opérationnelle et pour les communications orales et écrites;
- Est rigoureux et orienté vers l'atteinte de résultats;
- Connait l'environnement MS Office.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant le **27 novembre 2025, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

